

PROFIL DU MÉTIER

Horticulteur- paysagiste/horticultrice- paysagiste



sceau-rouge.ca
red-seal.ca



PROFIL DU MÉTIER

SCEAU ROUGE

HORTICULTEUR-PAYSAGISTE/ HORTICULTRICE-PAYSAGISTE



STRUCTURE DU PROFIL DU MÉTIER SCEAU ROUGE

Ce profil comprend deux sections qui donnent un aperçu de la description du métier et ses activités selon la norme professionnelle Sceau rouge:

Description du métier d'horticulteur-paysagiste/horticultrice-paysagiste : vue d'ensemble des tâches du métier, du milieu de travail, des exigences du métier, des métiers similaires et de l'avancement professionnel.

Tableau des tâches : tableau sommaire des activités principales, des tâches et des sous-tâches de cette norme et leurs pondérations d'examen respectives.

Activité principale : plus grande division dans la norme composée d'un ensemble distinct d'activités effectuées dans le métier.

Tâche : action particulière qui décrit les activités comprises dans une activité principale.

Sous tâche : actions particulières qui décrivent les activités d'une tâche.

Une version complète de la norme professionnelle, incluant de l'information supplémentaire sur les activités, les compétences et les connaissances reliées au métier, se trouve au www.sceau-rouge.ca.

DESCRIPTION DU MÉTIER

D'HORTICULTEUR-PAYSAGISTE/ HORTICULTRICE-PAYSAGISTE

« Horticulteur-paysagiste/horticultrice-paysagiste » est le titre Sceau rouge officiel pour ce métier tel qu'il a été approuvé par le CCDA. La présente NPSR couvre les tâches exécutées par les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes dont le titre professionnel est reconnu dans certaines provinces et dans certains territoires sous les noms suivants :

	NL	NS	PE	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	YT	NU
Horticulteur-paysagiste/ horticultrice-paysagiste	■	■	■	■			■	■	■	■			
Technicien/technicienne en horticulture						■							
Ouvrier/ouvrière en aménagement paysager					■								

Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes étudient et évaluent les aménagements paysagers, dessinent des croquis et interprètent des plans. Ils construisent et entretiennent les jardins, les parcs, les terrains de golf et les autres environnements paysagers. De plus, les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes construisent et entretiennent des éléments d'architecture de jardin comme des terrasses, des voies piétonnières et des murs. Ils donnent également des conseils touchant l'horticulture et la construction d'aménagements paysagers aux clients. Ils multiplient, cultivent, et analysent les plantes, et prennent en charge les plantes endommagées et malades. Ils travaillent pour des concepteurs, des architectes et des entrepreneurs en aménagement paysager, des entreprises d'entretien de gazon et de soins des arbres, des installations de loisirs, des terrains de golf, des parcs, des pépinières, des serres et des administrations municipales, provinciales et fédérales. Ils peuvent aussi être travailleurs indépendants.

Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes travaillent avec des outils et de l'équipement qui vont de simples outils à main à de l'équipement lourd. Ils peuvent être responsables de l'entretien régulier d'outils et d'équipement. Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes peuvent aussi travailler avec des produits contrôlés tels que les sols, les pesticides, les fertilisants et les carburants. Ils doivent savoir en faire une utilisation sécuritaire et connaître les pratiques environnementales exemplaires et les règlements gouvernementaux.

Certains horticulteurs-paysagistes et horticultrices-paysagistes se spécialisent dans les domaines comme la conception, la construction et l'entretien d'aménagements paysagers, la production en serre et en pépinière et la production de gazon. Ils peuvent travailler de manière indépendante ou en collaboration avec d'autres professionnels comme les architectes paysagistes, les architectes, les ingénieurs et les urbanistes.

Les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes doivent posséder de bonnes habiletés de communication pour coordonner et faciliter le travail avec les clients, les collègues et les autres gens de métier. Ils doivent également posséder un bon raisonnement analytique, de bonnes compétences en prise de décision et un bon sens de l'organisation.

La majorité du travail comme la construction et l'entretien des aménagements paysagers, et le contrôle de la neige et de la glace est effectuée à l'extérieur, dans toutes les conditions météorologiques. Le travail à l'intérieur peut inclure la serriculture, l'aménagement paysager intérieur ainsi que la vente de plantes, de fournitures et de matériel d'horticulture. Le travail peut être physiquement exigeant et comporter des activités comme soulever, grimper, transporter et se pencher. L'emploi dans ce métier peut être saisonnier et exiger de longues heures de travail.

Avec de l'expérience et des compétences avérées, les horticulteurs-paysagistes et les horticultrices-paysagistes peuvent progresser pour occuper des postes de supervision et de formation ou devenir propriétaires d'entreprise.

La présente analyse reconnaît l'existence de similitudes ou de chevauchements avec le travail d'autres gens de métier comme les arboriculteurs et les arboricultrices, les briqueteurs-maçons et les briqueteuses-maçonnnes en pierres, les opérateurs et les opératrices d'équipement lourd, les électriciens et les électriciennes, les couvreurs et les couvreuses, les plombiers et les plombières, les mécaniciens et les mécaniciennes de petits moteurs et les charpentiers et les charpentières.

TABLEAU DES TÂCHES DU MÉTIER

D'HORTICULTEUR-PAYSAGISTE/HORTICULTRICE-PAYSAGISTE

A – Mettre en pratique les compétences professionnelles communes

Tâche A-1 Exécuter les fonctions liées à la sécurité	A-1.01 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) et l'équipement de sécurité	A-1.02 Maintenir un environnement de travail sécuritaire	
Tâche A-2 Utiliser les outils, l'équipement et les véhicules	A-2.01 Utiliser les outils à main	A-2.02 Utiliser les outils mécaniques	A-2.03 Utiliser l'équipement de mesure
	A-2.04 Utiliser les véhicules, l'équipement motorisé, les remorques et les accessoires		
Tâche A-3 Organiser le travail	A-3.01 Évaluer les chantiers	A-3.02 Utiliser la documentation et les ouvrages de référence	A-3.03 Tenir les dossiers à jour
	A-3.04 Participer aux activités de planification du travail	A-3.05 Commander les matériaux	A-3.06 Organiser les matériaux et l'équipement
	A-3.07 Transporter les matériaux	A-3.08 Transporter l'équipement	

Tâche A-4 Participer à la commercialisation et aux ventes	A-4.01 Gérer les stocks	A-4.02 Vendre les produits et les services	A-4.03 Entretenir les relations avec les clients
	A-4.04 Préparer les devis		
Tâche A-5 Utiliser les techniques de communication et de mentorat	A-5.01 Utiliser les techniques de communication	A-5.02 Utiliser les techniques de mentorat	

B - Utiliser les principes horticoles

Tâche B-6 Appliquer les pratiques horticoles	B-6.01 Identifier les plantes et déterminer leurs besoins	B-6.02 Maintenir la santé des plantes et les conditions de culture	B-6.03 Tailler le matériel végétal
	B-6.04 Combattre les parasites, les maladies et les espèces envahissantes		
Tâche B-7 Appliquer les pratiques écologiques	B-7.01 Pratiquer la gérance de l'environnement	B-7.02 Améliorer la biodiversité	B-7.03 Pratiquer la gérance du sol
	B-7.04 Pratiquer la gérance de l'eau		

C – Effectuer la construction de l'aménagement paysager

Tâche C-8 Effectuer les activités préalables à la construction	C-8.01 Participer aux activités de conception de l'aménagement paysager	C-8.02 Préparer le chantier de construction	C-8.03 Effectuer le nivellement
	C-8.04 Installer les systèmes de drainage		
Tâche C-9 Installer les éléments inertes de l'aménagement paysager	C-9.01 Installer les structures de l'aménagement paysager	C-9.02 Installer les matériaux de surface	C-9.03 Installer les marches et les murets de soutènement
	C-9.04 Installer les systèmes d'irrigation	C-9.05 Installer les éléments décoratifs aquatiques	C-9.06 Installer l'éclairage basse tension de l'aménagement paysager
	C-10.01 Installer les milieux de culture	C-10.02 Installer les plantes pour l'aménagement paysager extérieur	C-10.03 Transplanter les plantes
Tâche C-10 Installer les éléments naturels de l'aménagement paysager	C-10.04 Étendre le paillis	C-10.05 Ensemencer le gazon	C-10.06 Installer le gazon en plaques
	C-10.07 Installer les plantes pour l'aménagement paysager intérieur		
	C-11.01 Choisir les infrastructures écologiques	C-11.02 Installer les toits et les murs écologiques	C-11.03 Installer les systèmes de gestion des eaux pluviales et des eaux d'orages
	C-11.04 Installer le matériel de prévention de l'érosion	C-11.05 Installer les végétaux propices à la biodiversité et les espaces naturels	

D – Entretien l'aménagement paysager

Tâche D-12 Entretien les éléments inertes	D-12.01 Entretien les systèmes de drainage	D-12.02 Entretien les structures de l'aménagement paysager	D-12.03 Entretien les matériaux de surface
	D-12.04 Entretien les marches et les murs de soutènement	D-12.05 Entretien les systèmes d'irrigation	D-12.06 Entretien les éléments décoratifs aquatiques
	D-12.07 Entretien les systèmes d'éclairage de l'aménagement paysager	D-12.08 Contrôler la neige et la glace	D-12.09 Réparer les éléments inertes de l'aménagement paysager
Tâche D-13 Entretien les éléments naturels de l'aménagement paysager	D-13.01 Entretien les éléments naturels de l'aménagement paysager extérieur	D-13.02 Entretien les éléments naturels de l'aménagement paysager intérieur	D-13.03 Entretien le gazon
	D-13.04 Multiplier le matériel végétal	D-13.05 Réparer les éléments naturels de l'aménagement paysager	
Tâche D-14 Entretien les systèmes d'infrastructure écologiques	D-14.01 Entretien les toits et les murs écologiques	D-14.02 Entretien les systèmes de gestion des eaux pluviales et des eaux d'orages	D-14.03 Contrôler l'érosion
	D-14.04 Entretien les végétaux propices à biodiversité et les espaces naturels		

E – Travailler à la production du matériel végétal (PAS COMMUNE)

Tâche E-15 Construire les installations de culture (PAS COMMUNE)	E-15.01 Bâtir les installations de culture (PAS COMMUNE)	E-15.02 Installer les composants des installations de culture (PAS COMMUNE)	
Tâche E-16 Exploiter et entretenir les installations de culture (PAS COMMUNE)	E-16.01 Exploiter les structures et les services de culture (PAS COMMUNE)	E-16.02 Entretenir les environnements sanitaires (PAS COMMUNE)	E-16.03 Exploiter les systèmes de régulation climatique (PAS COMMUNE)
	E-16.04 Exploiter les systèmes d'irrigation et de fertirrigation (PAS COMMUNE)		
Tâche E-17 Gérer les cultures de serre (PAS COMMUNE)	E-17.01 Élaborer un plan de cultures de serre (PAS COMMUNE)	E-17.02 Multiplier les cultures de serre (PAS COMMUNE)	E-17.03 Transplanter les cultures de serre (PAS COMMUNE)
	E-17.04 Cultiver en serre (PAS COMMUNE)	E-17.05 Récolter les cultures de serre (PAS COMMUNE)	E-17.06 Expédier les récoltes de serre (PAS COMMUNE)
Tâche E-18 Gérer les cultures en pépinière (PAS COMMUNE)	E-18.01 Élaborer un plan de cultures en pépinière (PAS COMMUNE)	E-18.02 Multiplier les végétaux en champs et en contenants (PAS COMMUNE)	E-18.03 Transplanter les plantes cultivées en champs et en contenants (PAS COMMUNE)
	E-18.04 Cultiver en champs et en contenants (PAS COMMUNE)	E-18.05 Récolter les végétaux cultivés en champs et en contenants (PAS COMMUNE)	E-18.06 Expédier les récoltes cultivées en champs et en contenants (PAS COMMUNE)
	E-18.07 Préparer les cultures en champs et en contenants à l'hiver (PAS COMMUNE)		